

Classement Crit'Air : quel impact sur le prix de votre assurance auto ?

Depuis le 1er janvier, les automobilistes doivent apposer sur leur véhicule une vignette colorée Crit'Air pour circuler dans les zones à faibles émissions (ZFE) mises en place dans une quarantaine d'agglomérations. Et attention, toutes les couleurs n'auront pas le même impact sur leur liberté de circulation et le coût... de leur assurance auto ! Selon la classe environnementale du véhicule, les assureurs auront en effet la possibilité d'adapter leurs tarifs et les conditions contractuelles.

Leocare a ainsi dressé un récapitulatif des montants moyens des primes auto en fonction de la catégorie Crit'Air des véhicules assurés.

Une vignette d'ores et déjà obligatoire dans une trentaine d'agglomérations françaises

Avant de vous diriger vers une ville française, assurez-vous que votre auto y sera la bienvenue ! Le 1^{er} janvier 2025, les zones à faibles émissions (ZFE), qui étaient au nombre de douze jusqu'ici, se sont étendues à une trentaine d'agglomérations. **L'objectif : limiter la circulation des voitures les plus émettrices en particules fines néfastes pour la santé.**

Pour circuler, chaque véhicule doit désormais avoir une vignette Crit'Air apposée sur son pare-brise permettant de le distinguer en fonction de son niveau d'émissions de polluants atmosphériques. **Les automobiles les mieux classées (catégories 0 et 1) bénéficient d'avantages tels que l'accès aux zones de basses émissions**, aux créneaux de circulation dédiés et à certaines aides financières. En revanche, les véhicules les plus polluants (4 et 5) sont généralement restreints dans leurs déplacements.



Vignette Crit'Air Zéro
Tous les véhicules 100% électriques ou hydrogène.
(0,3 % du parc automobile français)



Vignette Crit'Air 3
Immatriculation 1997-2005 (essence) ou 2006-2010 (diesel).
(28 % du parc automobile français)



Vignette Crit'Air 1
Immatriculation à partir de 2011 (essence) ou hybride rechargeable ou gaz.
(18 % du parc automobile français)



Vignette Crit'Air 4
Immatriculation 2001-2005 (diesel).
(11 % du parc automobile français)



Vignette Crit'Air 2
Immatriculation 2006-2010 (essence) ou à partir de 2011 (diesel).
(33 % du parc automobile français)



Vignette Crit'Air 5
Immatriculation 1997-2000 (diesel) ou avant 1997 (non classé)
(9 % du parc automobile français)

Le classement Crit’Air fait aussi le prix de l’assurance auto !

La vignette Crit’Air est toutefois également appelée à jouer un rôle de plus en plus important dans le domaine de l’assurance automobile, car elle permet aux compagnies d’évaluer le niveau de propreté des véhicules assurés. En s’appuyant sur le type de voiture, sa date de première immatriculation et sa motorisation, **les assurances peuvent adapter leurs tarifs et offrir des réductions spécifiques pour les véhicules propres.**

Contrairement aux idées reçues, **les véhicules les plus récents et les moins polluants ne bénéficient pas forcément des primes les plus avantageuses.** En raison de leur valeur plus élevée et de la complexité des réparations (électronique embarqué, pièces spécifiques), les véhicules Crit’Air 0 et 1 affichent souvent des primes plus élevées, notamment en formule Tous Risques. **À l’inverse, les véhicules Crit’Air 4 et 5 (les plus polluants) coûtent généralement moins cher à assurer,** bien que certaines caractéristiques, comme une vulnérabilité accrue aux pannes ou des équipements de sécurité moins performants, puissent entraîner des primes plus élevées dans certains cas.

Leocare a ainsi dressé un tableau récapitulatif des montants moyens des primes auto selon le classement Crit’Air des véhicules assurés.

Coûts moyens des primes auto selon le classement Crit’Air des véhicules assurés

Crit’Air	Tiers	Tiers +	Tous Risques
0 (véhicules électriques et hydrogène)	561,20 €	709,84 €	1 126,02 €
1	551,95 €	760,65 €	1 099,03 €
2	565,21 €	768,06 €	1 095,36 €
3	513,12 €	676,10 €	900,12 €
4	498,58 €	648,46 €	854,14 €
5 (véhicules les plus anciens et polluants)	443,12 €	640,96 €	913,30 €

Les écarts de prix sont globalement significatifs : **à titre d’exemple, les automobiles classées Crit’Air 5 coûtent en moyenne 212,72 € de moins à assurer en Tous Risques que celles catégorisées Crit’Air 0 !** Et mécaniquement, plus nous descendons dans les catégories, plus les primes d’assurances diminuent, peu importe la formule.

Les sinistres ne frappent pas tous les véhicules de la même manière !

Si les primes d'assurance varient selon le classement Crit'Air, **c'est aussi parce que la nature des sinistres déclarés diffèrent d'une catégorie à l'autre.**

Les véhicules Crit'Air 0 et 1 sont les plus concernés par les réparations coûteuses, en raison de la complexité de leurs équipements électroniques et de la carrosserie. Les coûts moyens des sinistres pour ces véhicules sont ainsi 2 fois plus élevés que les modèles classés Crit'Air 2 à 5. **Une différence particulièrement marquée en ce qui concerne les actes de vandalisme qui coûtent respectivement 6 151,92 € en moyenne** pour les catégories 0 et 1 contre 3 303,68 € pour les restes des catégories Crit'Air. Pour finir, les dommages sans tiers coûtent en moyenne 8 861,72 € pour les Crit'Air 0 et 1 contre 3 826,21 € pour les catégories inférieures.

Type de dommages		
Actes de vandalisme	6 151,92 €	3 303,68 €
Dommages sans tiers	8 861,72 €	3 826,21 €
Dommage avec tiers	3 915,44 €	2 615,43 €
Bris de glace	772,70 €	796,77 €

À l'inverse, les véhicules classés Crit'Air 4 et 5 rencontrent plus fréquemment des pannes mécaniques et des bris de glace, causés par l'ancienneté du véhicule. Ces sinistres sont souvent moins coûteux à réparer, bien que la disponibilité des pièces pour des modèles plus anciens puisse influencer sur les coûts. **Cependant, la fréquence des bris de glace est presque 2 fois plus élevée dans la catégorie Crit'Air 2 que les catégories Crit'Air 0 et 1 combinées.**

Type de dommages	Catégorie Crit'Air	Coût moyen du sinistre
Bris de glace	0	796,45 €
	1	748,95 €
	2	755,29 €
	3	844,42 €
	4	792,2 €
	5	792,77 €

Crit'Air et formules d'assurance : quelles tendances ?

L'impact de la classification Crit'Air se retrouve également dans les choix d'assurance des automobilistes. Les véhicules récents et mieux classés sont largement couverts en Tous Risques. **Ce phénomène s'explique par le fait que les propriétaires cherchent à protéger un investissement plus important.** À l'inverse, les voitures plus anciennes, en Crit'Air 4 et 5, sont majoritairement assurées au tiers, une formule qui permet de réduire le coût de la prime mais offre une couverture plus limitée.

Formule d'assurance	Catégorie Crit'Air	Répartition dans la catégorie (en %)
Tiers	0	11,30 %
Tiers +	0	5,80 %
Tous risques	0	82,90 %
Tiers	1	29,50 %
Tiers +	1	22,40 %
Tous risques	1	48,20 %
Tiers	2	41 %
Tiers +	2	30,60 %
Tous risques	2	28,40 %
Tiers	3	64,80 %
Tiers +	3	27,80 %
Tous risques	3	7,40 %
Tiers	4	78 %
Tiers +	4	18,10 %
Tous risques	4	3,90 %
Tiers	5	81,70 %
Tiers +	5	15,40 %
Tous risques	5	2,90 %
Tiers	Non classé	79,80 %
Tiers +	Non classé	17,70 %
Tous risques	Non classé	2,50 %

À propos de Leocare

Fondée en 2017 par deux spécialistes de la transformation digitale, Christophe Dandois et Nouredine Bekrar, Leocare est la première néo-assurance multiservices - habitation, auto, moto et smartphone - 100 % mobile. Consciente que les produits proposés par les assureurs ne correspondent plus au mode de vie des Français, l'application mobile Leocare leur offre des garanties et des services innovants d'assurance parfaitement adaptés à tous les moments de leur vie, grâce notamment à une technologie temps réel ET un dialogue permanent.

www.leocare.eu

